



Au service
des peuples
et des nations

APPEL A PROPOSITION (RFP)

A TOUS LES BUREAUX D'ETUDES SPECIALISES DANS LA MISE EN PLACE DES SYSTEMES DE CADASTRE MINIER	DATE : 20 MAI 2019
	REFERENCE : <u>007/TCD10/05/2019/RFP</u> Sélection d'un bureau d'études chargé de la mise en place du système de cadastre minier tchadien dynamique

Chers Messieurs / Mesdames:

Vous êtes invités à soumettre votre proposition pour l'évaluation finale du projet « Soutenir les mécanismes de consolidation de la paix au niveau communautaire et l'inclusion des jeunes dans les zones situées à la frontière entre le Tchad et le Cameroun

Veillez consulter les annexes suivantes pour les besoins de la préparation de votre soumission :

- Annexe I : description des exigences du PNUD
- Annexe II : les termes de références (TDRs)
- Annexe III : formulaire de présentation de la soumission du fournisseur de services
- Annexe IV : Conditions générales.
- Annexe V : critères d'évaluation des offres techniques

Les soumissions peuvent être déposées jusqu'au **lundi 17 juin 2019, à 12 heures de N'Djamena**, *au plus tard, sous pli fermé, dans l'urne située à la guérite des agents de sécurité/PNUD.*

Elles doivent comprendre une soumission technique (copies hard et électronique sur support amovible) et une soumission financière, chacune dans deux enveloppes séparées indiquant :

1. le nom du soumissionnaire suivi de la mention « offre technique », Sélection d'un bureau d'études chargé de la mise en place du système de cadastre minier tchadien dynamique;
2. le nom du soumissionnaire suivi de la mention « offre financière », Sélection d'un bureau d'études chargé de la mise en place du système de cadastre minier tchadien dynamique.

Les deux enveloppes, insérées dans une grande enveloppe portant la mention «Sélection d'un bureau d'études chargé de la mise en place du système de cadastre minier tchadien dynamique. » - A n'ouvrir qu'en Commission » doivent être déposées à l'adresse suivante :

Programme des Nations Unies pour le Développement
Farcha, Rondpoint de la Francophonie, Avenue Nelson Mandela
B.P. 906 N'Djamena, Tchad.

La soumission doit être écrite **en Français**, et être valable pour une période minimale de **120 jours**.



Dans la préparation de votre proposition, il est de votre responsabilité de vous assurer qu'elle atteigne l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard à la date limite de dépôt. Les propositions reçues au PNUD après la date limite de dépôt indiquée ci-dessus, peu importe la raison, ne seront pas considérées pour une évaluation.

Si vous soumettez votre proposition par courriel, prière de vous assurer qu'elle est signée et en format PDF, et sans infection de virus ou fichier incomplet.

Les Services proposés doivent être revus et évalués sur base de conformité complète de la proposition vis-à-vis des besoins exprimés dans la demande de proposition (RFP) et toutes les annexes fournissant des détails des exigences du PNUD.

La proposition qui répond à tous les besoins, qui correspond à tous les critères d'évaluation et qui offre le meilleur rapport qualité/prix sera sélectionnée et adjugée. Toute offre qui n'est pas conforme aux exigences sera rejetée.

Toute incohérence entre le prix unitaire et le prix total sera recalculée par le PNUD ; le prix unitaire prédominera et le prix total sera ainsi corrigé. Si le fournisseur n'accepte pas le prix total final corrigé, sa proposition sera rejetée.

Aucune variation du prix due à une détérioration du marché, inflation, fluctuation des taux de change, ou tout autre facteur du marché ne pourra être acceptée par le PNUD après la réception de la proposition. Au moment de l'attribution du contrat ou du bon de commande, le PNUD se réserve le droit de varier (augmenter ou diminuer) la quantité de services et/ou biens, par un maximum de vingt-cinq pour cent (25%) du total de l'offre, sans aucune modification du prix unitaire ou autres termes et conditions.

Tout contrat ou bon de commande résultant de cette demande de proposition (RFP) est assujéti aux Conditions et Termes Généraux attachés à celle-ci. Le fait de la soumission d'une proposition implique que le fournisseur accepte sans question les Conditions et Termes Généraux du PNUD attachés à celle-ci en Annexe 3.

Prière de noter que le PNUD n'est pas obligé d'accepter toute proposition, ni d'attribuer un contrat ou un bon de commande, ni être tenu responsable pour tout coût associé à la préparation et soumission d'une proposition par des fournisseurs de service, peu importe le résultat ou la manière dont le processus de sélection est conduit.

La procédure de protestation pour un fournisseur du PNUD vise à donner une opportunité de réclamation pour les personnes ou les entreprises auxquelles, il n'a pas été attribué un bon de commande ou un contrat dans un processus compétitif d'achat. Au cas où vous croyez que vous n'avez pas été traité justement, vous pouvez trouver des informations détaillées sur la procédure de protestation par un fournisseur dans le lien suivant :

<http://www.undp.org/content/undp/en/home/operations/procurement/protestandsanctions/>

Programme des Nations Unies pour le développement



*Au service
des peuples
et des nations*

Le PNUD encourage tout fournisseur de service potentiel à prévenir et éviter les conflits d'intérêt, en révélant au PNUD si vous, ou chacun de vos affiliés ou personnel, étiez impliqué dans la préparation des besoins, conception, estimation des coûts, ou autre information utilisée dans cette demande de proposition (RFP).

Le PNUD applique la tolérance zéro sur les fraudes et autre pratiques prohibées ; il s'est engagé à prévenir, identifier et à éviter de tels actes et pratiques contre le PNUD et aussi les tiers impliqués dans les activités du PNUD. Le PNUD attend de ses Fournisseurs de service le respect du Code de Conduite des Fournisseurs des Nations Unies trouvé dans ce lien :

http://www.un.org/depts/ptd/pdf/conduct_english.pdf

Nous vous remercions et attendons de recevoir votre proposition.

Cordialement,
Mbataingar Teloumbaye
Associé à l'Administration



Au service
des peuples
et des nations

Annexe 1

Description des Besoins

Contexte des besoins	<p>La responsabilité globale du secteur minier relève du Ministère des Mines, du Développement Industriel, Commercial et de la Promotion du Secteur Privé (MMDICPSP). Le ministère a pour mission l'organisation et l'exécution des travaux relatifs aux recherches et exploitations minières pour la mise en valeur des ressources minérales du pays. Le Gouvernement s'est lancé sur des politiques qui favorisent le développement durable et la croissance dans le secteur minier.</p> <p>Cet engagement portant sur le Code Minier et la déclaration de la politique minière, encourage l'investissement de long terme dans le secteur et illustre la volonté du Gouvernement à accroître la bonne gouvernance et la transparence dans le secteur minier.</p> <p>Afin d'améliorer l'ensemble du processus d'octroi permis miniers et autorisations diverses ainsi que l'administration des titres miniers, le Gouvernement a l'intention de mettre en place un Système de Cadastre Minier (SCM) dynamique et transparent pour attirer les investisseurs.</p> <p>Le SCM aura l'effet d'augmenter l'efficacité dans l'attribution et la gestion des titres miniers, d'améliorer la précision et l'accessibilité des informations et assurera que tous les engagements seront respectés par les détenteurs de titres. L'existence d'un SCM très performant est un élément clé pour promouvoir l'investissement dans un pays. Les investisseurs potentiels sont plus susceptibles d'investir dans un pays où un SCM est opérationnel.</p> <p>Ce document présente un aperçu des exigences pour l'installation d'un système moderne du Cadastre Minier et intègre à la fois la conception pour le nouveau SCM ainsi que les Termes de Référence pour sa mise en œuvre.</p>
Partenaires d'Implémentation du PNUD	Ministère des Mines, du Développement Industriel, Commercial et de la Promotion du Secteur Privé (MMDICPSP)
Brève description des Services sollicités ¹	<p>L'objet de la prestation est l'implantation d'un système de cadastre minier tchadien robuste et efficace ainsi que la création, l'organisation de la capacité institutionnelle et de la responsabilité dans la gestion de ses procédures à tous les niveaux centraux et périphériques des structures du Ministère des Mines, du Développement Industriel, Commercial et de la Promotion du Secteur Privé. Voir Annexe 2 pour les détails (TDR).</p>

¹Les TDR détaillés peuvent être attachés si les informations fournies dans cette annexe ne sont suffisantes pour décrire complètement la nature des travaux et autres détails des besoins.



Au service
des peuples
et des nations

<p>Liste et Description des résultats attendus (réalisations)</p>	<p>Les objectifs principaux du projet de SCM sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none">1. L'implémentation d'un SCM moderne et entièrement conforme à la Loi Minière et aux Règlements Miniers.2. Le SCM permet de répondre à de futures modifications de la Loi Minière et des Règlements Miniers sans besoin de développement logiciel.3. Le SCM fournit des informations fiables sur la localisation précise des titres miniers, ainsi que sur le statut, les redevances et les paiements, et les autres obligations.4. Le SCM génère des cartes régionales, thématiques et des détenteurs des titres miniers avec des légendes, échelles, orientation et gride usuelles.5. Le SCM permet l'amélioration de la transparence et de la sécurité du droit minier et du droit d'exploration; d'accroître l'accessibilité d'information aux investisseurs du secteur privé, y compris aux mineurs de petite échelle et artisanaux; et d'assurer la normalisation et l'uniformité des procédures d'assignation et d'octroi d'autorisations.6. Le SCM permet une gestion efficace et fiable des titres miniers pour le bénéfice du Gouvernement du Tchad et des intervenants miniers.7. Le SCM comprend un portail Internet avec une carte-web pour agir comme passerelle publique pour les informations du cadastre minier de manière à promouvoir le pays en tant que destination d'investissement.8. Le SCM intègre la fonctionnalité de la conversion des systèmes ad hoc basés sur papier et ordinateur pour l'administration des titres miniers vers un système moderne, basé sur navigateur qui garantit la transparence susmentionnée et la non-discrimination dans les processus et la sécurité de la propriété minière.9. Le projet assure l'évaluation et la conversion de tous les titres existants à un réseau géodésique commun.10. Le projet assure la mise en place et la capacité technique nécessaire pour vérifier et contrôler les périmètres des titres, et gérer les conflits entre les propriétaires de ces titres.11. La conception, la fourniture et l'installation de l'infrastructure requise pour le SCM y compris le matériel, les logiciels, le réseau et les périphériques. La conception doit répondre aux besoins futurs d'inclusion de bureaux régionaux.
---	---



Au service
des peuples
et des nations

	<p>12. Le projet assure la formation de l'équipe de contrepartie du cadastre dans le fonctionnement et l'utilisation du nouveau SCM.</p> <p>13. des services de soutien sont fournis pour assurer le fonctionnement durable du SCM.</p> <p>14. Le SCM dispose de la capacité fonctionnelle de permettre aux investisseurs de faire des demandes de permis, de télécharger des rapports et des déclarations de production, d'effectuer des paiements électroniques et de faire des demandes de renouvellement, de transmission, d'agrandissement et de renonciation en ligne, sur l'Internet, de manière sécurisée.</p>
La Personne qui Supervisera les travaux/Performance du Fournisseur de Service	L'Economiste Principal du PNUD et le Directeur Général du Ministère des Mines, du Développement Industriel, Commercial et de la Promotion du Secteur Privé (MMDICPSP).
Fréquence de rapports	<i>Rapport mensuel et les autres rapports (rapport de conception, rapport intérimaire, rapport de formation, rapport « go live » et rapport de fin de soutien. Se référer aux TDRs pour la fréquence de certains rapports et les échéances de chacun des rapports dus.</i>
Exigence de rapports progressifs	<i>Oui.</i>
Site des travaux	<p><input checked="" type="checkbox"/> Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), Farcha, rond-point de la francophonie, Avenue Nelson Mandela, B.P. 906 N'Djamena, Tchad</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Sur le terrain à N'Djamena et sur le terrain auprès des délégations provinciales du Ministère en charge des Mines</p> <p><input type="checkbox"/> autres</p>
Durée d'exécution prévue	<i>9 mois de travail effectifs pour la phase d'implémentation et 12 (douze) mois pour la phase de soutien.</i>
Date ciblée pour débiter l'exécution	<i>15 juillet 2019</i>
Date limite de fin d'exécution	<i>15 avril 2020 pour la phase d'implémentation et 14 avril 2021 pour la phase de soutien</i>
Voyages prévus	<i>Oui. Missions sur le terrain</i>
Conditions Spéciales de Sécurité	<p><input type="checkbox"/> Visa de Sécurité des Nations Unies avant le voyage</p> <p><input type="checkbox"/> Faire la formation de Sécurité « UN's Basic and Advanced Security Training »</p> <p><input type="checkbox"/> Assurance globale de voyage</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> N/A</p>



Au service
des peuples
et des nations

Facilités fournies par PNUD (i.e., à exclure de la proposition financière)	<input type="checkbox"/> Espace et facilités de Bureau <input type="checkbox"/> Transport sur site <input checked="" type="checkbox"/> N/A			
Chronogramme d'Implémentation en indiquant les réalisations partielles et la durée des activités/sous-activités	<input checked="" type="checkbox"/> Exigé <input type="checkbox"/> Non exigé			
Noms et curriculum vitae des individus qui seront impliqués dans l'exécution des services	<input checked="" type="checkbox"/> Exigé <input type="checkbox"/> Non exigé			
Monnaie de la proposition	<input checked="" type="checkbox"/> Dollars des Etats unies d'Amérique (DEU) <input type="checkbox"/> Euro <input type="checkbox"/> Monnaie locale			
Taxe sur la Valeur Ajoutée sur la proposition de prix	<input type="checkbox"/> doit inclure la TVA et autres taxes indirectes applicables <input checked="" type="checkbox"/> doit exclure la TVA et autres taxes indirectes applicables			
Période de Validité de la proposition (A partir de la date limite de dépôt des offres)	<input type="checkbox"/> 60 jours <input type="checkbox"/> 90 jours <input checked="" type="checkbox"/> 120 jours <p>Dans les circonstances exceptionnelles, le PNUD peut demander au soumissionnaire d'étendre la validité de la proposition au-delà de la période initialement indiquée dans cette demande de proposition (RFP). Le soumissionnaire devra, dès lors, confirmer par écrit l'extension sans aucune modification, n'importe laquelle, sur sa proposition.</p>			
Offres partielles	<input checked="" type="checkbox"/> Non admises <input type="checkbox"/> Admises			
Termes de paiement	Réalisations	Pourcentage	Délai	Condition pour effectuer le paiement
	Avance de démarrage	20%	Dès la signature du contrat	Sur présentation de la facture et d'une caution bancaire au montant équivalent.



	Après validation du rapport de conception intégration faite, le cas échéant par le prestataire, des observations.	20% du montant total du contrat, déduction faite de la proportion correspondante de l'avance de démarrage	Suivant le plan de travail proposé	Sur présentation de la facture au montant équivalent et évaluation de la performance du prestataire
	Après validation du rapport intérimaire, intégration faite, le cas échéant par le prestataire, des observations.	30% du montant total du contrat, déduction faite de la proportion correspondante de l'avance de démarrage	Suivant le plan de travail proposé	Sur présentation de la facture au montant équivalent et évaluation de la performance du prestataire
	Après validation du rapport de formation, intégration faite, le cas échéant par le prestataire, des observations.	30% du montant total du contrat, déduction faite de la proportion correspondante de l'avance de démarrage	Suivant le plan de travail proposé	Sur présentation de la facture au montant équivalent et évaluation de la performance du prestataire
	Après réception et validation du rapport définitif, intégrant les observations finales.	20% du montant total/solde reliquataire du contrat, toutes déductions faites de l'avance de démarrage	Suivant le plan de travail proposé	Dans trente (30) jours à compter de la date où les conditions suivantes sont remplies: Acceptation écrite du PNUD pour la qualité de la réalisation et Réception de la facture du prestataire de service.



Au service
des peuples
et des nations

<p>Personne(s) à passer en revue /inspecter/ approuver les réalisations/services fournis et autoriser le déboursement du paiement</p>	<p><i>L'Economiste Principal du Bureau PNUD Tchad et le Directeur Général le Directeur Général du Ministère des Mines, du Développement Industriel, Commercial et de la Promotion du Secteur Privé (MMDICPSP).</i></p>
<p>Type du Contrat à signer</p>	<p><input type="checkbox"/> <i>Bon de Commande</i> <input checked="" type="checkbox"/> <i>Contrat Institutionnel ou professionnel selon le montant du marché</i> <input type="checkbox"/> <i>Contrat pour les Services Professionnels</i> <input type="checkbox"/> <i>Accord à Long-Terme (LTA)(si un LTA sera signé, spécifier le document qui sera utilisé pour commander le service, p. ex., un Bon de Commande, etc.)</i> <input type="checkbox"/> <i>Autre Type de Contrat</i></p>
<p>Critères de l'Attribution du Contrat</p>	<p><input type="checkbox"/> <i>L'offre avec le plus bas prix parmi les offres techniquement qualifiées</i> <input checked="" type="checkbox"/> <i>Le plus grand score combiné (basé sur une distribution de poids de l'ordre de 70% pour l'offre technique et de 30% pour l'offre financière)</i> <input checked="" type="checkbox"/> <i>Acceptation sans question des Conditions et Termes Généraux du PNUD (CTG). Ceci est un critère mandataire et ne peut pas être annulé peu importe la nature de la prestation sollicitée. La non-acceptation des CTG peut constituer une base pour rejeter la proposition.</i></p>
<p>Critère de l'évaluation de la proposition</p>	<p><u>Proposition Technique (70%)</u> <input checked="" type="checkbox"/> <i>Expertise de l'Entreprise et Structure de Gestion, voir détail dans le formulaire 1 annexe 5.</i> <input checked="" type="checkbox"/> <i>Méthodologie, son adéquation aux Conditions et Chronogramme du Plan d'Implémentation, voir détail dans le formulaire 2 annexe 5</i> <input checked="" type="checkbox"/> <i>Qualification du Personnel clé, voir détail dans le formulaire 3 annexe 5</i> <u>N.B :</u> <i>seules les offres financières des soumissionnaires techniquement qualifiés (ayant obtenus la moyenne technique $\geq 70\%$) seront considérées pour la suite de l'évaluation.</i> <u>Proposition Financière (30%)</u> <i>A être calculé comme un ratio de l'offre financière de la proposition à l'offre financière la plus basse parmi les propositions reçues par le PNUD qui sont techniquement qualifiées.</i></p>
<p>Le PNUD attribuera le contrat à UNDP:</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <i>Un et un seul prestataire de Service.</i> <input type="checkbox"/> <i>Un ou plusieurs fournisseurs de Service, sur base des facteurs suivants:</i></p>



Au service
des peuples
et des nations

Annexes à cette RFP	<input checked="" type="checkbox"/> Termes de référence Détaillés (Annexe 2) <input checked="" type="checkbox"/> Formulaire de soumission de la Proposition (Annexe 3) <input checked="" type="checkbox"/> Conditions et Termes Généraux (Annexe 4) ² <input type="checkbox"/> Autres ³
Personne de contact pour des demandes de renseignement (Demandes de renseignement écrites uniquement)	<p>Adresse : faq.td@undp.org. Tout retard dans la réponse du PNUD ne pourra pas être utilisé comme une justification pour prolonger la date limite de soumission, à moins que le PNUD détermine qu'une telle prolongation est nécessaire et communique la nouvelle date limite aux soumissionnaires.</p>
Autre Information [prière spécifier]	<p><i>L'attention des soumissionnaires est appelée sur l'importance d'une lecture très attentive de l'ensemble des dispositions du présent appel à proposition.</i></p> <p><i>En particulier les soumissions devront être faites conformément à l'annexe 3 (dont le modèle devra être impérativement reproduit avec le papier à en-tête du soumissionnaire et signé par la personne ayant pouvoir d'engager l'entité soumissionnaire), tous les CVs du personnel proposé, avec spécification dans chaque cas du poste pour lequel ledit personnel est proposé, devront être impérativement signés et datés, en plus d'être suivis d'une certification de disponibilité de l'Expert proposé à faire la mission, également datée et signée de sa main. Les soumissions seront faites en trois exemplaires papier (1 original et 2 copies) en plus d'une version sur clé USB.</i></p>

²Les Fournisseurs de Services sont alertés que la non-acceptation des Conditions et Termes Généraux (CTG) du PNUD peut servir de base pour la disqualification dans ce processus d'achat.

³Les TDR plus détaillés peuvent être, additionnellement au contenu de cette RFP, attachés à celle-ci en annexe.



Annexe2 : TERMES DE REFERENCE

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE LA MISE EN PLACE DU SYSTEME DE CADASTRE MINIER TCHADIEN

1. Contexte

La responsabilité globale du secteur minier relève du Ministère des Mines, du Développement Industriel, Commercial et de la Promotion du Secteur Privé (MMDICPSP). Le ministère a pour mission l'organisation et l'exécution des travaux relatifs aux recherches et exploitations minières pour la mise en valeur des ressources minérales du pays. Le Gouvernement s'est lancé sur des politiques qui favorisent le développement durable et la croissance dans le secteur minier.

Cet engagement portant sur le Code Minier et la déclaration de la politique minière, encourage l'investissement de long terme dans le secteur et illustre la volonté du Gouvernement à accroître la bonne gouvernance et la transparence dans le secteur minier.

Afin d'améliorer l'ensemble du processus d'octroi permis miniers et autorisations diverses ainsi que l'administration des titres miniers, le Gouvernement a l'intention de mettre en place un Système de Cadastre Minier (SCM) dynamique et transparent pour attirer les investisseurs.

Le SCM aura l'effet d'augmenter l'efficacité dans l'attribution et la gestion des titres miniers, d'améliorer la précision et l'accessibilité des informations et assurera que tous les engagements seront respectés par les détenteurs de titres. L'existence d'un SCM très performant est un élément clé pour promouvoir l'investissement dans un pays. Les investisseurs potentiels sont plus susceptibles d'investir dans un pays où un SCM est opérationnel.

Ce document présente un aperçu des exigences pour l'installation d'un système moderne du Cadastre Minier et intègre à la fois la conception pour le nouveau SCM ainsi que les Termes de Référence pour sa mise en œuvre.

2. VUE D'ENSEMBLE DES INITIATIVES DE CADASTRES MINIERS

Les initiatives de développement du secteur minier dans les pays qui ont réussi à attirer des investissements privés substantiels comprennent toujours la réforme des procédures de délivrance et la gestion des titres miniers.

Ces changements visent à réduire la corruption, réduire le temps de traitement dans les procédures internes, exclure les décisions isolées et subjectives tout en améliorant la transparence.

Pour développer et promouvoir les titres miniers en vertu d'un système qui facilite l'appropriation de l'état des ressources minérales et le développement du secteur privé, il est nécessaire d'établir un SCM informatisé, robuste et efficace pour la demande, l'octroi et le suivi de tous les droits miniers, ainsi que de créer et d'organiser la capacité institutionnelle et la responsabilité dans la gestion de ces procédures.

Le système informatisé devrait servir comme outil de gestion convivial qui soutient les décisions du Ministère dans la demande, l'attribution et le suivi ultérieur des titres miniers et autorisations diverses en automatisant l'accès à des informations précises, la sélection des demandes, les délais et les dates ainsi que les procédures de routine en accord avec la Loi et les Règlements, éliminant ainsi les prises de décision subjectives ou incohérentes.



*Au service
des peuples
et des nations*

Le nouveau SCM du Pays devrait être un système de gestion adapté qui facilitera et enregistrera tous les aspects des procédures du cadastre minier et ne sera pas limité à un simple système d'information géographique (SIG) ou à une base de données.

Pour assurer à la fois la durabilité et l'évolutivité, le SCM doit être une application basée sur un navigateur capable d'être installé sur site, hors site ou « dans le Cloud ».

Les systèmes devront être déployés sur plusieurs sites de clients en utilisant le même code informatique sous-jacent, tout en étant capable de contenir les flux de travail détaillés et les modèles de données qui sont entièrement conformes aux exigences réglementaires du MMDICPSP aujourd'hui comme à l'avenir. La solution doit être capable d'être reconfigurée sans la nécessité d'un travail de développement supplémentaire (de programmation) pour répondre à toute modification future de la Loi Minière et des Règlements.

Le système doit également être déployé avec succès dans au moins cinq sites opérationnels dans un environnement où de multiples bureaux régionaux ont accès à un SCM centralisé via un Virtual Private Network (VPN) ou un Wide Area Network (WAN).

Le système devrait également avoir la possibilité de publier les informations du Cadastre Minier, y compris une carte-web, sur Internet pour l'accès public. Bien que hors de portée du projet actuel, le système devrait avoir la capacité fonctionnelle de permettre aux investisseurs de faire des demandes, de télécharger des rapports et des déclarations de production, d'effectuer des paiements électroniques et de faire des demandes de renouvellement, de transmission, d'agrandissement et de renonciation en ligne, sur l'Internet, de manière sécurisée.

3. OBJECTIFS FONDAMENTAUX DU SYSTEME DE CADASTRE MINIER

Les objectifs principaux du projet de SCM sont les suivants :

1. L'implémentation d'un SCM moderne et entièrement conforme à la Loi Minière et aux Règlements Miniers.
2. Le SCM permet de répondre à de futures modifications de la Loi Minière et des Règlements Miniers sans besoin de développement logiciel.
3. Le SCM fournit des informations fiables sur la localisation précise des titres miniers, ainsi que sur le statut, les redevances et les paiements, et les autres obligations.
4. Le SCM génère des cartes régionales, thématiques et des détenteurs des titres miniers avec des légendes, échelles, orientation et gride usuelles.
5. Le SCM permet l'amélioration de la transparence et de la sécurité du droit minier et du droit d'exploration; d'accroître l'accessibilité d'information aux investisseurs du secteur privé, y compris aux mineurs de petite échelle et artisanaux; et d'assurer la normalisation et l'uniformité des procédures d'assignation et d'octroi d'autorisations.
6. Le SCM permet une gestion efficace et fiable des titres miniers pour le bénéfice du Gouvernement du Tchad et des intervenants miniers.
7. Le SCM comprend un portail Internet avec une carte-web pour agir comme passerelle publique pour les informations du cadastre minier de manière à promouvoir le pays en tant que destination d'investissement.
8. Le SCM intègre la fonctionnalité de la conversion des systèmes ad hoc basés sur papier et ordinateur pour l'administration des titres miniers vers un système moderne, basé sur navigateur



Au service
des peuples
et des nations

qui garantit la transparence susmentionnée et la non-discrimination dans les processus et la sécurité de la propriété minière.

9. Le projet assure l'évaluation et la conversion de tous les titres existants à un réseau géodésique commun.
10. Le projet assure la mise en place et la capacité technique nécessaire pour vérifier et contrôler les périmètres des titres, et gérer les conflits entre les propriétaires de ces titres.
11. La conception, la fourniture et l'installation de l'infrastructure requise pour le SCM y compris le matériel, les logiciels, le réseau et les périphériques. La conception doit répondre aux besoins futurs d'inclusion de bureaux régionaux.
12. Le projet assure la formation de l'équipe de contrepartie du cadastre dans le fonctionnement et l'utilisation du nouveau SCM.
13. des services de soutien sont fournis pour assurer le fonctionnement durable du SCM.
14. Le SCM dispose de la capacité fonctionnelle de permettre aux investisseurs de faire des demandes de permis, de télécharger des rapports et des déclarations de production, d'effectuer des paiements électroniques et de faire des demandes de renouvellement, de transmission, d'agrandissement et de renonciation en ligne, sur l'Internet, de manière sécurisée.

4. CRITERES DE CONCEPTION PRINCIPAUX DU SYSTEME DE CADASTRE MINIER

Les critères de conception du système pour le SCM devraient être les suivants :

1. Être basé sur un navigateur sans applications de bureau nécessaires ;
2. Utilise une approche basée sur des règles et des workflows pour la gestion du cadastre minier ;
3. Stocker et gérer toutes les données liées au cadastre minier dans une base de données centralisée ;
4. Fournir un environnement extensible, robuste et sécurisé aux services du cadastre minier dans les bureaux décentralisés ;
5. Devrait fournir une capacité SIG intégrée, en utilisant la meilleure des technologies SIG comme, par exemple, ArcGIS Server d'Esri ;
6. Fournir une passerelle Email et SMS pour envoyer des messages aux intervenants internes et externes ;
7. Fournir un historique complet et une fonctionnalité d'audit ;
8. Fournir une fonctionnalité d'alertes et de rappels (calendrier, Email et SMS) ;
9. Fournir des fonctionnalités avancées de reporting avec la capacité de distribuer des rapports par Email ;
10. Fournir un haut niveau de sécurité en utilisant des Utilisateurs et des Rôles avec intégration de l'Active Directory de Microsoft ;
11. Basé sur des composants et doit être configurable pour assurer la facilité d'entretien et la durabilité ;



Au service
des peuples
et des nations

12. S'adapte aux changements dans la Loi Minière et les Règlements en utilisant la configuration des règles de procédure et non par le biais de réécritures du système ;
13. Devrait être un produit commercial soutenu et déployé actuellement sur de multiples sites clients.

4.1. Critères Opérationnels Généraux du Système de Cadastre Minier

1. Les caractéristiques opérationnelles, les capacités et les fonctions les plus pertinentes qui devraient être disponibles dans le SCM sont les suivantes ;
2. Soutien des workflows pour tous les processus légaux et financiers en conformité avec la Loi Minière et la Réglementation ;
3. Capacité de stocker, visualiser et gérer toutes les informations spatiales et non-spatiales nécessaires aux procédures cadastrales
4. Capacité d'enregistrer, de suivre, de gérer, de lancer des alertes et de générer des rapports sur les retards dans tous les workflows ;
5. Capacité d'enregistrer, de suivre, de gérer, de lancer des alertes et de générer des rapports sur tous les paiements requis selon la Loi Minière et la Réglementation ;
6. Capacité d'enregistrer, de suivre, de gérer, de lancer des alertes et de générer des rapports sur toutes les exigences de reporting spécifiés par la Loi Minière et la Réglementation ;
7. Capacité d'enregistrer, de suivre, de gérer, de lancer des alertes et de générer des rapports sur les renouvellements de titres miniers selon la Loi Minière et la Réglementation ;
8. Capacité d'enregistrer, de suivre, de gérer, de lancer des alertes et de générer des rapports sur les parties manquant à leurs obligations (ex. mauvais payeur) selon la Loi Minière et la Réglementation ;
9. Capacité de production et de suivi de la documentation légale (formulaires officiels, lettres standard, documents de titre etc.) et cartes selon la Loi Minière et la Réglementation ;
10. Capacité de fournir aux bureaux Régionaux la capacité de gérer les informations sous leur contrôle ;
11. Capacité de fournir aux investisseurs les informations cadastrales à jour et pour tout le pays via l'Internet ;
12. Capacité de fournir, des sauvegardes des données critiques ;
13. Fournir l'accès à de multiples utilisateurs avec des niveaux différents de sécurité ;
14. Fournir des rapports statistiques et analytiques, y compris des cartes et des graphiques, pour les directeurs ;
15. Capacité de fournir des rapports standardisés concernant le statut de tous les titres miniers ;
16. Capacité d'utiliser de façon parfaitement intégrée toutes les autres données SIG à des fins de toile de fond ;
17. Possibilité de fonctionner comme système indépendant avec la capacité de se connecter à d'autres systèmes au sein du Ministère, selon les besoins ;



Au service
des peuples
et des nations

4.2. Processus Légaux et Financiers Détaillés pour le Système du Cadastre Minier

1. Le SCM devra programmer et contrôler toutes les transactions qui ont lieu au cours du cycle de vie du titre minier, de la demande initiale, à l'octroi du titre, les paiements des redevances annuelles, le suivi des rapports nécessaires, le transfert jusqu'à la renonciation finale du titre.
2. Le système devrait également faciliter la collecte des données statistiques indiquant le nombre de titres actifs, le montant total des recettes et alerter des utilisateurs dans les situations où les rapports ou les frais annuels n'ont pas été reçus.
3. Ces exigences sont décrites en détail dans les sous-sections ci-dessous.

4.2.1. Types de titres à Gérer dans le Système de Cadastre Minier

1. Le SCM devra gérer les cycles de vie des types de permis figurants dans le code minier ;
2. Autorisation de Prospection ;
3. Permis de recherche minière ;
4. Permis d'exploitation semi-industrielle ;
5. Permis d'exploitation minière industrielle ;
6. Autorisation d'exploitation des rejets ;
7. Autorisation d'exploitation de carrière temporaire ;
8. Autorisation d'exploitation de carrière permanente ;
9. Autorisation d'exploitation artisanale ;
10. Tous autres titres miniers ou autorisations prévus dans la législation minière du pays.

4.2.2. Workflows à Gérer dans le Système de Cadastre Minier

Le SCM devra programmer, automatiser (si approprié) et assurer le suivi des workflows suivants:

- Demande ;
- Instruction ;
- Renouvellement ;
- Paiements (incluant les Royalties) ;
- Transfert ;
- Conversion ;
- Renonciation ;
- Suspension ;



*Au service
des peuples
et des nations*

- Élargissement d'un Périmètre ;
- Consolidation ;
- Rachat ;
- Révocation ;
- Rétention ;
- Hypothèque ;
- Extension de substance etc.

Des notifications par Email et/ou SMS doivent pouvoir être réglés pour des notifications internes au système et externes (aux détenteurs de permis) pour informer les parties prenantes du statut actuel du workflow, par exemple dans le cas où plus de documentation est nécessaire ou si un permis a été attribué et est actuellement disponible pour collection.

4.2.3. Paiements à Gérer dans le Système de Cadastre Minier

Le SCM devra calculer, programmer et assurer le suivi de toutes redevances, taxes et paiements telles que décrites dans la Réglementation minière pour tous types de permis et d'autorisations. Des notifications et/ou SMS devrait pouvoir être réglés à la fois en interne et en externe (pour les détenteurs de permis et/ou d'autorisations) lorsque les frais sont exigibles.

4.2.4. Formulaires Officiels à Gérer dans le Système de Cadastre Minier

Le SCM devra recevoir, programmer, gérer et générer automatiquement le cas échéant, les communications officielles du Gouvernement, y compris les formulaires, bordereaux et reçus.

Les formulaires peuvent inclure les formulaires de demande de permis/autorisations, les documents concernant les titres miniers et les communications aux détenteurs de permis/autorisations.

4. LA PORTEE DU TRAVAIL

L'implémentation du SCM sera caractérisée par le déploiement rapide d'un SCM commercial et sa configuration complète pour servir à la fois aux besoins juridiques et opérationnels du MMDICPSP.

Les services de mise en œuvre débiteront dès l'attribution du contrat avec une durée maximale ne dépassant pas les 9 mois avec 12 mois de support technique.

Alors que le Bureau d'Etudes est libre de concevoir son propre calendrier de mise en œuvre en fonction de la proposition, il est prévu que la mise en œuvre sera composée de quatre phases distinctes suivantes :

- Phase de Conception – 3 mois
- Phase de Configuration – 3 mois
- Phase de Formation – 1 mois
- Phase de Production « Go-Live » – 2 mois
- Phase de Soutien Post « Go-Live » – 12 mois

La phase de diagnostic et Evaluation technique étant déjà entrepris par le Cabinet Spatial Dimension engagé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en année 2018. Le rapport de cette phase fut validé



Au service
des peuples
et des nations

en atelier tenu à Mara en février 2019. Il sera mis à la disposition du cabinet pour prendre en compte toutes les suggestions, recommandations à intégrer dans le SCM dynamique.

La phase de diagnostic et évaluation technique a permis de mettre en place un prototype Landfolio de Cadastre Minier Provisoire (Phase pilote) pour assurer la gestion des droits miniers en attendant la conception et configuration définitive du système de Cadastre Minier dynamique.

5.1. Phase de Conception

Alors que la Phase de Diagnostic et d'Évaluation crée les fondements du projet, la Phase de Conception doit être utilisée pour s'assurer que le nouveau système du cadastre minier est correctement conçu pour répondre à tous les besoins présents et futurs du Ministère. Le temps investi judicieusement dans la Phase de Conception assurera que toutes les phases suivantes du projet seront bien exécutées et que le calendrier global du projet sera respecté. Cette phase doit contenir le design de schémas de Workflows pour correspondre aux procédures cadastrales, la conception de procédures cadastrales pour correspondre au cadre légal et administratif, la suggestion de mesures transitionnelles pour la conversion du système de cadastre existant au nouveau cadre informatique, un atelier sur les Workflows et Procédures.

Il est prévu que cette phase dure trois mois.

5.2. Phase de Configuration

La Phase de Configuration comprendra l'implémentation de la version pré-production du SCM basée sur la solution commerciale du Bureau d'Etudes ainsi que sa configuration pour répondre aux exigences des processus d'affaires.

Le système de pré-production devrait être capable de gérer l'informatisation de toutes les procédures cadastrales en pleine conformité avec le cadre juridique, ainsi que les exigences de conception détaillées dans les Termes de Référence et le rapport final de diagnostic et évaluation technique du Cadastre Minier tchadien.

Par ailleurs, le système de pré-production doit inclure toutes les fonctions et les options requises pour le système final. Les seules limitations (par rapport à la version finale) du système de pré-production seront le nombre d'utilisateurs, la quantité de données et l'infrastructure sur laquelle elle fonctionne.

La phase de configuration sera également utilisée pour se procurer l'infrastructure nécessaire pour le système final.

Ce système de pré-production sera évalué par le Ministère en charge des Mines qui aura la possibilité de proposer les modifications et les améliorations requises pour la production finale.

Les tests d'évaluation seront effectués en utilisant les données cadastrales réelles, représentatives de tous les types de permis/autorisations miniers existants ainsi que les processus légaux et financiers requis par la Loi Minière et la Règlementation. Les contreparties du bureau du Cadastre Minier participeront à l'exécution des tests, en vérifiant la fonctionnalité.

Un Rapport Intérimaire sera soumis à la fin de cette phase et comprendra les schémas des workflows approuvés pour l'ensemble de tous les processus légaux ainsi que les résultats des tests fonctionnels du SCM de pré-production et les recommandations pour les modifications nécessaires au SCM final.

Il est prévu que cette phase dure trois mois.

5.3. Phase de Formation

Le renforcement des capacités est essentiel pour améliorer la capacité du Gouvernement pour gérer le développement durable des ressources minérales et d'assurer leur contribution à la croissance économique du pays.

L'implémentation du SCM constitue une partie intégrante de ce renforcement des capacités. L'offre du Bureau d'Etudes doit être en mesure de démontrer le renforcement de capacités adaptées, à moyen et à long terme. Le programme de formation doit prendre en compte le programme de formation préalable détaillé dans le rapport final de diagnostic et évaluation technique du Cadastre Minier tchadien.



Au service
des peuples
et des nations

Les cours de formation adaptés, comme convenu lors de la Phase Initiale, doivent être fournis dans le cadre de ce renforcement des capacités. Ceux-ci feront en sorte que les contreparties du projet seront en mesure d'utiliser le SCM efficacement pour soutenir les processus d'instruction des permis et autorisations minières.

Un rapport de Formation sera soumis à la fin de cette Phase et comprendra les détails du programme de formation fournit ainsi que les recommandations pour les formations futures qui seront nécessaires pour assurer la pérennité du système. Ce rapport inclura également le projet de Manuel Standard des Procédures d'Exploitation pour le bon fonctionnement du SCM.

Il est prévu que cette phase dure un mois.

5.4. Phase de Production « Go-Live »

La phase Go-Live sera axée sur la configuration finale du Cadastre Minier et sa mise en service sur l'infrastructure telle que définie dans la Phase Initiale

Une fois que les tests finaux d'acceptation des utilisateurs sont terminés, et toutes les données historiques chargées, le système de pré-production sera promu au statut de production permettant au personnel de contrepartie de commencer à utiliser le système pour toutes leurs activités quotidiennes.

Le Rapport Go-Live sera soumis à la fin de cette Phase et comprendra le Manuel Standard des Procédures d'Exploitation final et un Manuel d'Administration du Système.

Il est prévu que cette phase dure deux mois.

5.5. Phase de Soutien Post Go-Live

La Phase de Soutien Post Go-Live sera focalisée sur le soutien des utilisateurs et du système pour des questions réelles ou perçues identifiés avec le nouveau système du Cadastre Minier après Go-Live.

Cette phase doit se concentrer sur appui à la maintenance et le renforcement des capacités pour assurer la durabilité à long terme du SCM. Un Rapport Final sera soumis à la fin de cette phase. Le rapport devra décrire les résultats généraux obtenus au cours du projet et les recommandations pour le fonctionnement du système, sa maintenance et son soutien ainsi que toutes les améliorations futures possibles.

Il est prévu que cette phase dure douze mois.

6. LIVRABLES DU PROJET

Le Bureau d'Etudes livrera les résultats suivants dans le cadre du projet :

- un rapport mensuel. Ce rapport est dû, au plus tard, 15 (quinze) jours du mois suivant celui de chacun des mois de l'implémentation du projet, exclusion faite de la période « Go live » pour laquelle il existe un rapport spécifique ;
- un rapport de conception. Ce rapport est dû, au plus tard 15 (quinze) jours calendaires après la finalisation de la conception ;
- un rapport intérimaire. Ce rapport est dû, au plus tard, 15 (quinze) jours après la fin de la phase de configuration ;
- un rapport de formation. Ce rapport est dû, au plus tard. Ce rapport est dû, au plus tard 15 jours après la fin de la formation ;
- un rapport « Go live ». Ce rapport est dû, au plus tard le 15 du mois suivant celui couvert par les activités de soutien ;
- un rapport de fin de phase de support technique. Ce rapport est dû, au plus tard 15 (quinze) jours après la fin de la phase de support technique.

Le contenu des différents rapports dus au titre des livrables de la mission sont précisés ci-après.

6.1. Rapports Mensuels

Le Bureau d'Etudes devra préparer et soumettre des rapports d'activité mensuels décrivant les progrès du projet, la liste des activités réalisées détaillant la participation des experts. Ces rapports doivent également comparer le développement du projet en justifiant (si nécessaire) les écarts constatés par rapport au plan initial. En outre, ces rapports contiendront les propositions et les recommandations pour le développement du projet au cours du mois suivant.

6.2. Rapport de Conception

Le Rapport de Conception devrait inclure :

- La conception finale du nouveau SCM en utilisant la solution commerciale éprouvée du Bureau d'Etudes avec un projet de codification du système approprié pour un cadastre minier national.
- Le chemin de migration à partir du système pilote mise en place en opération vers le nouveau SCM ; ce plan comprendra la façon de traiter le référencement géo-spatial, la saisie numérique des données et des dossiers analogues

6.3. Rapport Intérimaire

Le Bureau d'Etudes est tenu de présenter un Rapport Intérimaire à la fin de la Phase de Configuration. Ceci doit inclure :

- Les schémas complets des workflows pour tous les processus légaux modélisés dans le SCM
- Les résultats des tests fonctionnels du SCM de pré-production, et les recommandations pour toutes modifications nécessaires au SCM final

6.4. Rapport de Formation

Le Bureau d'Etudes est tenu de présenter un Rapport de Formation à la fin de la Phase de Formation. Ceci doit inclure :

- Les détails du programme de formation fourni, les recommandations ainsi que les recommandations pour les formations futures qui seront nécessaires pour assurer la pérennité du système.
- Le projet de Manuel Standard des Procédures d'Exploitation pour le bon fonctionnement du SCM

6.5. Rapport Go-Live

Le Bureau d'Etudes est tenu de présenter un Rapport Go-Live à la fin de la Phase de production « Go-Live ». Ceci doit inclure :

- Les résultats des Tests d'Acceptation des Utilisateurs sur le SCM final
- Le Manuel Standard des Procédures d'Exploitation pour le bon fonctionnement du SCM
- Le Manuel d'Administration du Système pour l'administration et la maintenance correcte du SCM

6.6. Rapport de Fin de Phase de Support Technique

Le Bureau d'Etudes est tenu de présenter un Rapport de Fin de Phase de Support Technique à la fin de la Phase de Soutien Post Go-Live. Celui-ci décrira les résultats généraux obtenus au cours du projet et les recommandations pour le fonctionnement du système ainsi que la maintenance future et le soutien du système.



*Au service
des peuples
et des nations*

7. QUALIFICATIONS DU BUREAU D'ETUDES

Le Bureau d'Etudes doit avoir une expérience reconnue au niveau international dans la conception, le développement, l'implémentation et le support de systèmes de cadastres miniers, basés sur des législations ainsi qu'exploitable sur le Web.

Le Bureau d'Etudes doit avoir l'expérience de la mise en œuvre de systèmes de cadastres miniers dans la région et démontrer une expérience importante et pertinente dans l'administration du cadastre minier, y compris la codification et le registre des titres miniers ainsi que l'implémentation des procédures cadastrales.

Par ailleurs, le Bureau d'Etudes doit avoir l'expérience dans l'implémentation des systèmes de cadastres miniers avec un déploiement central incluant la capacité d'une utilisation par les bureaux régionaux.

De plus, l'expérience du Bureau d'Etudes dans des projets de réforme institutionnelle du secteur minier devra être évaluée d'une manière favorable.

Les membres de l'équipe doivent avoir au moins un diplôme pertinent et une expérience antérieure avec des projets similaires. Le personnel clé proposé par le Bureau d'Etudes doit inclure au moins ce qui suit:

Personnel		Qualifications Minimales
No.	Poste	
1.	Chef d'équipe	Le Manager du projet aura idéalement au moins cinq (05) ans d'expérience dans la planification, la coordination et l'implémentation de projets géo-spatiaux. Le Manager du projet doit avoir idéalement au moins trois (03) ans d'expérience dans la gestion de l'implémentation des systèmes de cadastre minier, préférablement en Afrique. Le chef de projet doit avoir au moins un diplôme universitaire reconnu internationalement dans le secteur minier, la géologie, la géographie ou la géodésie.
2.	Expert Cadastre Minier	L'Expert Cadastre Minier aura idéalement au moins cinq (05) ans d'expérience dans la conception et l'implémentation des processus légaux relevant des systèmes de cadastre minier. De préférence au moins trois (03) années des cinq (05) ans d'expérience susmentionnée sont liées à la conception et la mise en œuvre de systèmes de cadastre minier. L'Expert en Cadastres Miniers doit avoir des connaissances approfondies des techniques modernes pour la gestion des titres miniers et une expérience pratique dans l'implémentation de cadastres miniers. Il/Elle doit avoir l'expérience de l'analyse de la Loi minière et de la réglementation et la traduction de celles-ci en procédures du cadastre minier. Un diplôme universitaire approprié en géologie, en droit, en géographie ou en géodésie est nécessaire.
3.	Formateur Cadastre Minier	Le Formateur Cadastre Minier aura idéalement au moins cinq (05) ans d'expérience dans le secteur des sciences de la terre avec un accent sur la formation et le



Au service
des peuples
et des nations

		renforcement des capacités. Idéalement au moins trois (03) ans de cette expérience seront liés à la formation sur les systèmes de cadastre minier. Le Formateur Cadastre Minier doit avoir un diplôme universitaire reconnu internationalement dans le secteur minier, la géologie, la géographie ou la géodésie.
4.	Expert Conception Systèmes Cadastre Minier	L'Expert dans la Conception des Systèmes de Cadastre Minier aura idéalement au moins cinq (05) ans d'expérience dans le développement et le soutien d'applications dans le secteur des sciences de la terre. Idéalement au moins trois (03) ans de cette expérience seront liés au développement de systèmes de cadastre minier. L'Expert dans la Conception des Systèmes de Cadastre Minier doit avoir un diplôme universitaire reconnu au niveau international en géologie, en informatique ou en géodésie.

9. PREUVE DU CONCEPT / DEMONSTRATION

En plus du profil du Bureau d'Etudes et de ses antécédents dans la mise en œuvre de solutions durables en matière de cadastre minier et les qualifications spécifiques et l'expérience du personnel proposé, il pourra également être demandé au Bureau d'Etudes soumissionnaire de fournir une démonstration de son Système de Cadastre Minier au cours d'un processus d'évaluation technique.

A cette fin le Bureau d'Etudes recevra un guide de démonstration et des échantillons de données à utiliser lors de la démonstration. Le guide comprendra un certain nombre de workflows comme l'exige la Loi minière et la Réglementation pour la gestion d'un certain type de permis.

L'objectif de la démonstration sera:

1. une démonstration de la fonctionnalité existante du Système de Cadastre Minier du Bureau d'Etudes ;
2. de montrer comment le système peut être configuré pour répondre aux besoins précis du Ministère en charge des Mines ;
3. De montrer comment le SCM peut répondre aux besoins futurs du Ministère charge des Mines.

Le Bureau d'Etudes soumissionnaire sera notifié, 7 (sept) jours calendaires, avant la date prévue de sa réalisation, de la date de démonstration sur site, et la durée sera d'un jour.

Les frais associés à cette démonstration sont à la charge du soumissionnaire et considérés comme frais de préparation du dossier d'appel d'offres donc non imputables au PNUD.



Au service
des peuples
et des nations

Annexe 3

FORMULAIRE DE SOUMISSION DE LA PROPOSITION DU FOURNISSEUR DE SERVICE⁴

(Ce formulaire doit être soumis en utilisant uniquement le format de lettre avec entête officielle du Fournisseur de Service⁵)

[Insérer : lieu]

[Insérer : Date]

To: [Insérer : Nom et adresse du point focal du PNUD]

Cher Monsieur/Madame:

Nous, soussigné, offrons par la présente à rendre les services suivants au PNUD conformément aux exigences définies dans la demande de proposition (RFP) qui date du [Spécifier la date], et toutes ses annexes, ainsi que les provisions des Conditions et Termes Généraux du PNUD:

A. Qualifications du Fournisseur de Service

Le Fournisseur de Service doit décrire et expliquer comment et pourquoi il est la meilleure entité qui peut satisfaire aux besoins du PNUD en indiquant les éléments suivants :

- a) Profile – décrire la nature de ses affaires, domaine d’expertises, licences, certifications, accréditations ;*
- b) Licences d’affaires – Pièces d’enregistrement, Certification de paiement des Taxes, etc. ;*
- c) Derniers états financiers audités– Compte de résultat/revenu et bilan pour indiquer sa stabilité financière, liquidité, solvabilité et sa réputation sur le marché, etc.;*
- d) Expérience professionnelle – liste des clients pour les services similaires à ceux qui sont sollicités par le PNUD, en fournissant la description des tâches contractuelles, la durée des contrats, les valeurs contractuelles, les références de contrat ;*
- e) Certificats et Accréditation – y compris les Certificats de Qualité, les patentes d’enregistrement, les Certificats de Protection de l’Environnement, etc.;*
- f) Une Déclaration Ecrite que l’Entreprise n’est pas sur la liste de la Résolution 1267/1989 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, la liste de la Division des Achats des Nations Unies ou Autre liste des Nations Unies des fournisseurs inéligibles.*

⁴Ceci serve de guide au Fournisseur de Service dans la préparation de sa proposition.

⁵La Lettre avec entête Officielle doit indiquer les détails de contact (adresses, courriel, numéro de téléphone et fax) pour les motifs de vérification.



Au service
des peuples
et des nations

B. Méthodologie proposée pour la prestation de Services

Le Fournisseur de Service doit décrire comment il répondra aux besoins exprimés dans la demande de proposition (RFP); en fournissant une description détaillée des caractéristiques essentielles de la performance, les conditions de la production des rapports et les mécanismes d'assurance-qualité qui seront mis en place, en démontrant que la méthodologie proposée sera appropriée aux conditions et contextes locaux de travail.

C. Qualifications du Personnel Clé

Si exigé dans la demande de proposition (RFP), le Fournisseur de Service doit fournir :

- a) Noms et qualifications du personnel clé qui exécutera les services en indiquant qui est le Team Leader, le personnel d'appui, etc.;*
- b) Les CVs démontrant les qualifications doivent être soumis si exigé dans la RFP et;*
- c) Confirmation Ecrite de chacun des membres du personnel à déployer pour sa disponibilité pendant la période d'exécution du contrat.*

D. Coût Ventilé pour chaque Réalisation*

	Réalisation	Pourcentage du Coût Total(Portion de Paiement)	Prix (Forfait, Tout Inclus)
1			
2			
3			
4			
	Total	100%	

*Ceci devra servir de base pour le paiement des tranches.

E. Coût Ventilé par Composante de Coût [Ceci est un exemple seulement]:

Description de l'Activité	Rémunération par Unité de Temps	Total de la Période d'Engagement	Nombre du Personnel	Taux Total
I. Personnel de Services				
1. Services du Bureau Principal				
a. Expertise 1				
b. Expertise 2				



Au service
des peuples
et des nations

2. Services des Bureaux de Terrains				
a . Expertise 1				
b. Expertise 2				
3. Services à l'Etranger				
a. Expertise 1				
b. Expertise 2				
II. Menues des Dépenses				
1. Coût de voyages				
2. Per diem				
3. Communications				
4. Reproduction				
5. Location d'Equipment				
6. Autres				
III. Autres Coûts Associés				

*[Noms et Signature de la Personne Autorisée chez le
Fournisseur de Service]*

[Fonction/Titre]

[Date]



*Au service
des peuples
et des nations*

Annexe 4 : CONDITIONS GENERALES APPLICABLES AUX CONTRATS DE SERVICE DU PNUD (voir document annexé en PDF).



Annexe 5 : Critères de selection

L'évaluation des offres techniques se fera sur la base de la grille d'évaluation technique suivante:

Critères	Sous-Total	Total
Expérience spécifique du Bureau d'Etudes pertinente à la mission	5	30
Historique de l'activité de l'entreprise de Conseil:		
En activité depuis plus de Trois (03) ans : 1 point		
En activité depuis plus de cinq (05) ans : 2 points		
En activité depuis plus de dix (10) ans : 5 points		
Entreprise de Conseil à portée mondiale, nombre de bureaux:		
Bureaux permanents dans un continent: 1 point	3	
Bureaux permanents dans deux continents: 2 points		
Bureaux permanents dans plus de deux continents: 3 points		
Nombre d'agents au sein de l'entreprise de Conseil:		
Plus de (05) agents dédiés à plein temps aux projets de cadastre minier: 1 point	5	
Plus de 15 agents dédiés à plein temps aux projets de cadastre minier: 2 points		
Plus de 30 agents dédiés à plein temps aux projets de cadastre minier: 5 points		
Historique des projets de cadastre miniers mis en œuvre avec succès:		
Au moins 3 projets de cadastre minier achevés avec succès : 5 points	15	
Au moins 5 projets de cadastre minier achevés avec succès : 12 points		
Au moins 10 projets de cadastre minier achevés avec succès: 13 points (Le Bureau d'Etudes fournira les coordonnées du Client)		
Plus long projet de mise en œuvre de cadastre minier toujours opérationnel:		
Au moins 5 ans: 1 point	2	
Au moins 10 ans: 2 points		
(Le Bureau d'Etudes fournira les coordonnées du Client)		
Adéquation de la méthodologie et du plan de travail proposé		20
Proposition technique:		
Ne remplit pas les exigences des critères minimum des Termes de Références: 0 points	10	
Remplit les exigences des critères minimum des Termes de Références: 7 points		
Excède les exigences des critères minimum des Termes de Références: 10 points		
Proposition de la composition de l'équipe de mise en œuvre:		
Les membres de l'équipe n'ont jamais travaillé ensemble sur un projet de cadastre minier: 0 points	5	
Les membres de l'équipe ont déjà travaillé ensemble sur plus de 3 projets de cadastre minier: 3 points		
Les membres de l'équipe ont déjà travaillé ensemble sur plus de 5 projets de cadastre minier: 5 points (Le Bureau d'Etudes fournira les coordonnées du Client)		
Proposition du programme de travail:		
Implique des risques non nécessaires dans le projet: 0 points	5	
Gère les risques adéquatement dans le projet: 3 points		
Réduit substantiellement les risques possibles dans le projet: 5 points		



Détails de la solution proposée		
Est complètement basée sur navigateur internet, ne nécessite pas de logiciel de bureautique	1	15
Peut-être installée localement dans les bureaux ou sur le cloud	1	
A une interface multilingue	1	
A un Système d'Information Géographique intégré	1	
A des fonctionnalités email & SMS pour les communications avec les parties prenantes	1	
Peut répondre aux besoins futurs du Ministère en charge des Mines, (ex.: Portail e-Gouvernement disponible pour les transactions en ligne)	1	
Combien de bureaux régionaux sont équipés de la solution ? :	3	
Plus de 2 bureaux régionaux: 1 point		
Plus de 5 bureaux régionaux: 2 points		
Plus de 10 bureaux régionaux: 3 points		
(Le Bureau d'Etudes fournira les coordonnées du Client et les détails de chaque mise en œuvre)		
Combien d'utilisateurs du cadastre minier sont équipés de la solution de manière simultanée? :	3	
Plus de 10 utilisateurs: 1 point		
Plus de 50 utilisateurs: 2 points		
Plus de 100 utilisateurs: 3 points		
(Le Bureau d'Etudes fournira les coordonnées du Client et les détails de chaque mise en œuvre)		
Combien de titres sont gérés par la solution avec succès ? :	3	
Plus de 1000 titres: 1 point		
Plus de 10000 titres: 2 points		
Plus de 20000 titres: 3 points		
(Le Bureau d'Etudes fournira les coordonnées du Client et les détails de chaque mise en œuvre)		
Compétence du Chef de Projet		
Diplôme universitaire dans les mines, la géologie, la géographie ou la géodésie	2	10
Années d'expérience dans la planification, la coordination et la mise en œuvre de projets géo spatiaux au niveau international:	3	
Au moins 3 ans: 1 point		
Au moins 5 ans : 2 points		
Au moins 10 ans : 3 points	5	
Années d'expérience dans la gestion de mise en œuvre de système de cadastre minier:		
Au moins 2 ans: 1 point		
Au moins 3 ans: 3 points		
Au moins 5 ans: 5 points		
Compétence de l'Expert en Cadastre Minier		
Diplôme universitaire dans les mines, la géologie, le droit, la géographie ou la géodésie	2	10
Années d'expérience dans la conception et la mise en œuvre de projets géo spatiaux au niveau international:	3	
Au moins 2 ans: 1 point		
Au moins 5 ans : 2 points		
Au moins 10 ans : 3 points		



Au service
des peuples
et des nations

Nombre de mise en œuvre avec succès de système de cadastre minier	5	
Au moins 3 projets: 1 point		
Au moins 5 projets: 2 points		
Au moins 7 projets: 5 points		
Compétence du Formateur en Cadastre Minier		
Diplôme universitaire dans les mines, la géologie, la géographie ou la géodésie	1	5
Années d'expérience dans le secteur des sciences de la terre avec une spécialisation dans la formation et le renforcement des capacités:	2	
Au moins 2 ans: 0.5 points		
Au moins 3 ans: 1 point		
Au moins 5 ans: 2 points		
Nombre de mise en œuvre avec succès de système de cadastre minier :	2	
Au moins 3 projets: 1 point		
Au moins 6 projets: 2 points		
Compétence de l'Expert en Conception de Système		
Diplôme universitaire dans les mines, la géologie, la géographie ou la géodésie	1	5
Années d'expérience dans le développement et le support d'applications dans les sciences de la terre:	2	
Au moins 2 ans: 0.5 points		
Au moins 3 ans: 1 point		
Au moins 5 ans: 2 points		
Nombre de mise en œuvre avec succès de système de cadastre minier :	2	
Au moins 3 projets: 1 point		
Au moins 6 projets: 2 points		
Adéquation du programme (formation) de transfert de compétences	5	

La note technique minimale requise pour participer à la phase d'Évaluation Financière est de 70 points.